

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Paris, le 7 février 2020

Point sur la procédure de redressement judiciaire d'OXATIS SA

Dans le cadre de la procédure de redressement judiciaire ouverte le 28 novembre 2019 au profit de la société Oxatis (ALOX - FR0013328184), à l'issue de la date limite de dépôt des offres, fixée au 7 février 2020 midi, l'entreprise annonce ce jour le dépôt officiel de plusieurs offres de reprise émanant d'investisseurs financiers et industriels.

Pour rappel, par jugement du 16 janvier 2020, le Tribunal de Commerce de Marseille a maintenu la période d'observation de 6 mois avec pour objectif de réaliser la cession de l'entreprise. Un appel d'offres de reprises a donc été diligenté. La date limite de dépôt des offres avait été arrêtée à ce jour, 7 février 2020, midi.

La date de l'examen des offres par le Tribunal de Commerce sera déterminée prochainement. Dans le cadre de la procédure en cours, Oxatis SA avait demandé à Euronext Paris de procéder à la suspension de la cotation de ses actions à compter du 08 janvier 2020 et jusqu'à la fin de l'analyse des différentes options de reprises soumises au Tribunal de Commerce.

Des informations seront régulièrement communiquées au marché sur l'évolution de ce processus de cession.

- FIN -

A PROPOS D'OXATIS

Leader sur les solutions technologiques e-commerce en Europe, Oxatis offre à plus de 10.000 sites marchands des solutions de création de sites et de marketing en mode SaaS. Oxatis est implantée dans cinq pays européens (France, Allemagne, Espagne, Italie, Royaume-Uni). Oxatis est cotée depuis avril 2018 sur le marché Euronext Growth – ALOXA.

Pour plus d'informations, visitez www.oxatis.com



CONTACTS

Oxatis

Jean-Christophe Brun

04 86 26 26 26

investor@oxatis.com

Communication financière

Victoire Demeestère

01 56 88 11 24

vdemeestere@actifin.fr

Relations presse financière

Isabelle Dray

01 56 88 11 29

idray@actifin.fr

